



Secteur second degré

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ENSEIGNANTS DE STATUT 2nd DEGRÉ*

affectés dans l'enseignement supérieur

** sont concernés aussi les enseignants de 1^{er} degré*

Jeudi 3 décembre 2020 à PARIS

Bourse du travail – Salle Jean Jaurès

3 rue du château d'eau – M° République (sortie 5)

- 9h30** Introduction et point sur l'actualité : Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), place des PRAG-PRCE dans le sup...
- 10h00** Débat, vécu des collègues et remontées des établissements avec notamment la situation sanitaire et ses conséquences.
- 11h00** Carrières : avancement d'échelon et rendez-vous de carrière, promotions de grade et de corps (hors classe, classe exceptionnelle, échelon spécial, etc), les quelques changements en vue.
- 12h00** Les prérogatives (réduites) des CAP et le rôle nouveau des élus.
- 12h30** Déjeuner
- 14h00** Rémunérations et services statutaires : Les grilles, les droits et devoirs, les services à temps partagé en INSPE, nos revendications...
- 14h45** Les reclassements après promotions ou concours (PRCE → PRAG ; PRCE/PRAG → MCF) : les règles, le décret de 1951, les problèmes...
- 15h15** L'accès à la recherche et sa prise en compte.
- 15h45** Le secteur second degré du SNESUP : fonctionnement/permanences/besoins.
- 16h15** Questions diverses.
- 17h00** Fin des travaux

Cette assemblée générale donne lieu à autorisation d'absence dans le cadre du droit à l'information syndicale.